

DÉLÉGATION RÉGIONALE LIMOUSIN  
DE L'AF3V

4, rue de Malecroix  
19100 BRIVE  
mons.francis2@orange.fr  
06 15 38 84 79

Visitez notre site :  
[www.lelimousinavelo.fr](http://www.lelimousinavelo.fr)



Association Française de  
Développement des Véloroutes  
et Voies Vertes

Brive, le 29 juin 2014

À M. Jean-François MUGUAY  
Maire de la SOUTERRAINE  
1, rue de l'Hermitage BP 5  
23300 SOUTERRAINE

**Mémoire pour des aménagements cyclables, sur le  
parcours de la Véloroutes Ouest Creuse traversant la Ville de  
La Souterraine (sens Sud-Nord) :**

- Rue René Gillet D1: rue large, une bande cyclable peut être envisagée (accotements herbeux au début de la rue) jusqu'au droit de l'ilot central face au n°26 ; l'aménagement de la rue pourrait se poursuivre par la mise en place d'une ZONE 30 avec les nombreuses maisons riveraines,
- Avenue de la liberté : la présence de larges trottoirs (présence de 2 grands parkings encadrant l'espace Culturel Yves Furet) pourrait permettre la création d'un aménagement mixte piéton et vélo ; de nombreuses voitures stationnent sur ces larges trottoirs,
- Rue des Cités : la largeur de la chaussée entre le trottoir à droite et les aires de stationnement à gauche autorise la création d'une bande cyclable jusqu'au « relais rando vélo » de la gare,
- Rue Henri Pluyaud : au début de la rue les voitures stationnent sur le trottoir de droite, la rue se poursuit ensuite avec une bande large de Zébras ; ces 2 éléments permettent la création d'un aménagement cyclable,
- Rue G. Geoffre D72 : une contre allée sur la droite de la rue, des trottoirs (très larges vers la ZI ou stationnent des Poids Lourds) et des accotements herbeux jusqu'à la zone du Cheix permettraient la création d'aménagements cyclables pour rejoindre la sortie de la ville vers Saint Agnant de Versillat,

---

LE LIMOUSIN A VELO

LE PRESIDENT  
Francis MONS